

# La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1<sup>re</sup> page 5 fr. la ligne ; 2<sup>e</sup> page : 3 fr. la ligne  
Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie-Constantine 10 fr. par an  
France 12 - Etranger 15 fr. —

## Des ports francs en Italie ! Et Bizerte ?

On annonce de Rome que le conseil des ministres a décidé qu'à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 1928 pourraient être déclarés ports francs pour une période de trente ans les ports de Savone, Gênes, Livourne, Naples, Brindisi, Bari, Ancone, Venise, Trieste, Fiume, Palerme, Messine, Catane et Cagliari, en un mot tous les principaux ports de l'Italie, de la Sicile et de la Sardaigne.

Ces ports seront considérés comme extérieurs à la frontière douanière.

Pourront y être accomplies toutes les opérations d'embarquement, débarquement, transports de matériaux et de marchandises, leur dépôt et tous marchés relatifs. Les capitaines seront tenus de présenter à la douane aux fins de statistique, copie de ces opérations.

Le « Corriere della Sera » qui publie cette information écrit avec raison que cette décision transformera la situation de l'Italie dans la méditerranée et son importance dans le monde. Cette décision fait cesser les privilèges de certains ports de la péninsule et les met tous dans une position d'égalité.

Le gouvernement de Mussolini par cette décision montre un sens pratique des affaires qui semble faire défaut chez nos dirigeants puisque aussi bien on oppose à toutes les demandes de ce genre un *non possumus* formel, tant pour la création de ports francs dans la métropole qu'en Algérie, aux colonies et pays de protectorat.

Voilà des ans et des ans que la Tunisie, pour ne parler que d'elle, réclame un port franc et jamais satisfaction n'a été donnée à un vœu aussi éminemment utile.

Lorsque Bizerte avait devant elle un avenir plein de promesses avec sa marine de guerre, on parlait même de détrôner Toulon à son profit, on répondait que cela était impossible les deux ports ne pouvant vivre côte à côte... à cause de l'espionnage.

C'était possible et l'on n'insistait pas, on se rejetait sur la Goulette. Et le temps passait en discussions oiseuses, en polémiques de journaux pour ou contre cette création.

Puis la guerre vint et Bizerte prouva par les services rendus qu'on n'avait pas jeté en vain des millions à l'eau mais au contraire qu'on avait construit une base navale de 1<sup>er</sup> ordre.

Et cette base navale aujourd'hui est bien délaissée; aussi les dirigeants de la ville sœur demandent à cor et à cri un port franc qui seul pourrait la sauver du marasme dans lequel elle est plongée. Vaine tentative.

Que cache cette obstination à refuser le secours qu'elle réclame sans se lasser ?

Des accords existaient peut-être avec l'Italie, se disait-on, car on n'arrivait pas à comprendre le motif de ce refus.

Si c'est bien là la raison, aujourd'hui elle n'existe plus avec la décision que vient de prendre le gouvernement italien qui pour ne pas faire de jaloux octroie à chacun de ses principaux ports le bénéfice d'une zone franche.

Notre gouvernement devant cette décision qui nous met en état d'infériorité manifeste ne peut moins faire que d'octroyer la même franchise à quelques ports bien choisis si on ne veut les voir mourir de consommation.

Tunis ne compte plus sur la zone franche de la Goulette dont elle n'a que faire aujourd'hui mais Bizerte aura pavaisé sûrement en apprenant la décision du duc. C'est un atout dans son jeu et nul doute qu'un grand pas vient d'être fait pour la solution dont elle poursuit la réalisation qui seule pourra la sauver.

Alors, applaudissons le duc d'avoir débroussaillé le chemin et fait entrevoir pour Bizerte une solution conforme à ses intérêts dans un délai assez rapproché.

Où, mais il faut se remuer, ne pas rester inactif, attendre sous l'orme que le gouvernement comprenne son devoir, car on risquerait d'attendre longtemps.

C'est donc le moment ou jamais pour sa Chambre de Commerce de reprendre les démarches et de les pousser à fond jusqu'à

## UN PAYS D'AVEUGLES !

Le *Petit Matin* a annoncé gravement que le Grand Conseil doit se réunir pour voter quelque quarante millions d'impôts nouveaux pour payer les INDEMNITÉS NÉCESSAIRES DES FONCTIONNAIRES.

La *Dépêche Tunisienne* déclare qu'un tel bruit est sans fondement. Elle se porte garant que le Grand Conseil refuserait de suivre le gouvernement si celui-ci était tenté de faire appel à son concours pour imposer aux contribuables quelque charge nouvelle.

La *Tunisie Française* reconnaît qu'il y aura dans quelques jours une note à payer. Elle se demande si le moment est bien choisi et si le G. C. est qualifié pour refuser de la payer. Elle craint un conflit d'autorité entre cette assemblée et le gouvernement, un conflit d'intérêts entre les fonctionnaires et les contribuables.

*Tunis-Socialiste* ne croit pas à ce double conflit.

Le Grand Conseil n'a pas à examiner le bien ou mal fondé des indemnités qui seront attribuées aux fonctionnaires. C'est la Commission spéciale dit-il qui fixe l'addition. Le Grand Conseil n'a qu'à dire sur quelles têtes tombera la contribution par qui l'addition doit être réglée.

Le Grand Conseil peut déclarer qu'il y a trop de fonctionnaires. Avec le régime de la loi française, il n'a pas le droit de dire que les fonctionnaires sont trop payés ou qu'ils touchent trop d'indemnités. Le sort des fonctionnaires échappe désormais à la critique du Grand Conseil : il appartient aux associations corporatives qui délibèrent de leurs intérêts avec les représentants du Gouvernement.

Au bout de la délibération, le Gouvernement dit au Grand Conseil. « C'est tant de millions »

Le Grand Conseil cherche alors à qui faire ou ne pas faire payer ces millions. Les agriculteurs repoussent le calice : les commerçants aussi. Il n'y a plus que les consommateurs. Un tour de vis aux indirectes et la caisse est pleine.

Mais le tour de vis aux indirectes, c'est la reprise directe de l'indemnité qui vient d'être accordée aux fonctionnaires; c'est l'augmentation du prix de la vie. D'où la nécessité de nouvelles indemnités.

Pour sortir de ce cercle vicieux, il faut trouver autre chose que l'impôt de consommation.

Cette autre chose qui pointe à l'horizon, c'est la taxe graduée dont le résident a dit, ou a peu près :

— Vous n'en voulez pas aujourd'hui mais je vous la représenterai, et vous serez bien obligés de l'avaler. »

Il n'y a qu'un cheveu à tous ces lavages, c'est l'arrêt du Conseil d'Etat qui vient d'être rendu et que nous avons reproduit dans notre dernier numéro et qu'on feint d'ignorer.

NI LES FONCTIONNAIRES COLONIAUX, NI CEUX D'ALGERIE, PAS PLUS QUE CEUX DES PROTECTORATS N'ONT DROIT A DES INDEMNITES DE RESIDENCE PARCE QU'ILS TOUCHENT UNE INDEMNITE D'EXPATRIATION.

En Tunisie, seuls les fonctionnaires indigènes qui ne reçoivent pas d'indemnité d'expatriation, et pour cause, pourraient revendiquer l'indemnité de résidence, ils se taisent mais sont profondément vexés des avantages consentis à leurs camarades français recrutés comme eux-sur place; pour les autres, ils admettent l'indemnité d'expatriation puisqu'ils sont détachés des cadres métropolitains.

Les financiers du gouvernement qui ignorent point la décision du Conseil d'Etat, loin d'abandonner le projet d'allouer l'indemnité de résidence auraient, dit-on, trouvé la solution en portant l'indemnité d'expatriation de 33 à 40 %.

Les fonctionnaires indigènes seraient en-

core et toujours les éternels sacrifiés, ce qui ne mettrait pas fin au mécontentement qui règne chez eux depuis l'octroi du 33 % à leurs collègues français.

Pour nous, il faut en venir au système algérien, le bon, octroyer à titre définitif le quart colonial à tout le monde et une indemnité à titre temporaire de 8 % remplaçant l'indemnité de résidence puisqu'elle ne peut plus être appliquée de par l'arrêt du Conseil d'Etat.

Au surplus, les fonctionnaires qui ne seraient pas satisfaits n'auraient comme le disait le « Petit Bleu » de Paris, qu'à quitter l'administration, s'ils n'y trouvent pas leur compte, personne ne les obligeant d'y rester.

Il est inadmissible qu'un petit pays comme la Tunisie, en somme pauvre, qui va traverser une crise terrible par suite de la sécheresse de cet hiver, alloue encore des indemnités à ses fonctionnaires au mépris du Conseil d'Etat alors qu'elle leur consacre plus de la moitié de son budget et que les commerçants, et industriels, se voient obligés de rogner les salaires de leurs personnels.

J. S. P.

P.-S. La « Tunisie Française » a repris et commenté l'arrêt du Conseil d'Etat refusant l'indemnité de résidence aux fonctionnaires d'Algérie, des colonies et pays de protectorat. La cécité que nous pensions absolue n'est qu'un demi-aveuglement.

La Fédération des fonctionnaires prétend que ceux-ci y ont droit malgré le tiers tunisien qui leur est alloué.

Nous voulons bien la croire mais il ne faut pas qu'elle mette l'Algérie en avant, comme elle le fait, puisque l'indemnité de résidence n'est octroyée qu'aux seuls instituteurs qui auront A CHOISIR ENTRE CELLE-CI ET L'INDENNITE TEMPORAIRE DE 8 % qui s'ajoute au quart colonial.

Si on octroyait l'indemnité de résidence aux fonctionnaires tunisiens ceux-ci seraient encore avantagés sur leurs collègues d'Algérie qui auraient lieu de trouver qu'on fait la part trop belle à la Tunisie et ne seraient naturellement pas contents.

Au surplus, M. le Résident général pourra se renseigner auprès de MM. Viollette et Steeg pour guider sa conduite.

Nous ne demandons pas mieux qu'un coup de tripe, quadruple ou quintuple les traitements à condition de ne pas nous surcharger d'impôts pas même celui sur le revenu que réclame Duran-Angliviel et dont ils seraient les premiers à faire les frais.

Si cela leur sourit le public en serait moins enchanté.

Nous avons tenu à le mettre au courant dans l'espérance qu'il en fera son profit et que nous pourrions bientôt le remercier d'avoir réparé un oubli regrettable entre tous.

EM. L.

### Echos & Nouvelles

Mme ANDREE LUCIEN SAINT LANCE UN NOUVEL APPEL EN FAVEUR DE L'ENFANCE. NUL DOUTE QUE LE PUBLIC NE REPONDE COMME TOUJOURS AVEC EMPRESSEMENT; A SA VOIX.

ET PUIS, ELLE FERA APPEL AUX PHILATELISTES, ET C'EST, CROYONS-NOUS, LE MEILLEUR MOYEN DE FAIRE RENTRER BEAUCOUP D'ARGENT DANS UNE CAISSE QUI EN AURA D'AUTANT PLUS BESOIN QUE L'ANNEE AGRICOLE EST MAUVAISE, ET QU'IL Y AURA PASSABLEMENT DE MISERES A SECOURIR.

### LE JUBILE DE M. G. THOMSON

Le jubilé de M. Gaston Thomson, député de Constantine, ancien ministre, vient d'être célébré dans ce département et à Alger au milieu de fêtes grandioses, rehaussées par la présence de M. Sarraut, ministre de l'Intérieur et Viollette, gouverneur général de l'Algérie et d'autres personnalités.

Nous aurions voulu y assister, tout au moins à la réception de Bône, notre état de santé nous en a malheureusement empêché.

Nous regrettons d'autant plus ce fâcheux contre temps qu'il y a plus de quarante ans que nous connaissons l'honorable député de

Constantine, dont M. Bériel, aujourd'hui à Beyrouth, fut le secrétaire particulier au ministère de la Marine avant d'être celui de M. Alapetite.

Et nous n'oublierons jamais les relations cordiales que nous entretenons depuis si longtemps avec son fidèle et dévoué collaborateur M. Schlisler. EM. L.

LA BANQUE DE TUNISIE reçoit sans frais les souscriptions à la Rente 6 % 1927 remboursable à 150 %.

### UN CADEAU BEYLICAL

Les relations entre S. A. le bey et la famille de notre excellent confrère et ami, M. François Portelli, directeur du « Journal de Tunis » sont des plus cordiales et suivies.

Aussi à l'occasion de l'Aid Sghir S. A. n'a eu garde d'oublier ses amis et a fait parvenir à Mme François Portelli un riche écriin dont nous ne divulguerons pas le contenu pour ne pas commettre une indiscrétion dont nos amis pourraient se froisser toutefois il nous sera permis de dire que peu de femmes peuvent en montrer autant.

Nous adressons à nos amis et en particulier à Mme Portelli nos félicitations les plus cordiales et empressées.

### LA SANTÉ DE Mme SAINT

Nous avions été peinés d'apprendre la maladie de Mme Lucien Saint; aujourd'hui nous sommes heureux d'enregistrer son entrée en convalescence et lui souhaitons un prompt retour à la santé.

### PROMOTION MILITAIRE

Nous avons appris avec plaisir la promotion au grade de sous-lieutenant de réserve de M. Raoul Daninos, fils de notre excellent et vieil ami Léon Daninos, directeur de la Banque franco-tunisienne.

Nos sincères félicitations au jeune officier, et compliments aux parents.

### BIENVENUE

Nous adressons nos plus cordiaux souhaits de bienvenue à MM. Bortoli frères et M. Lieutaud propriétaires du Magasin Général et Jacques Bortoli qui sont nos hôtes, si l'on peut dire, depuis quelques jours.

Nous leur souhaitons un agréable séjour sur cette terre d'Afrique où ils ont créé un magasin qui est à juste titre le plus important magasin de détail de l'Afrique du Nord.

### L'AFFAIRE PELLETIER

Le tribunal vidant son délibéré a débarrassé les demandeurs et les a condamnés aux dépens.

Ce jugement étonne car on ne fera jamais admettre qu'un président dont la fonction n'est pas rétribuée puisse passer outre aux statuts et s'allouer un traitement pas plus que d'empocher des primes d'assurances.

Appel a été interjeté, attendons le résultat de la Cour d'Alger et puis laissons sur son lit de douleurs l'intimé qui victorieux n'en passe pas moins pour un homme qui ne veut pas travailler pour la gloire.

Et pour la Cour d'Appel de Tunis on fera peut-être bien d'attendre la solution de ce procès qui a mérité passablement de monde.

### DANS LA LEGION D'HONNEUR

Nous apprenons avec le plus vif plaisir la nomination comme chevalier de la légion d'honneur de M. Emile Lechaux conseiller à la Cour d'appel d'Alger qui a laissé à Guelma, Bône, Souk Ahras le meilleur souvenir et celle de si Laroussi Haddad, président de la Chambre criminelle à l'Ouzara.

Nous leur adressons nos plus sincères félicitations.

### UN BEAU RESULTAT BANCAIRE

C'est celui de la Banque de Tunisie dont les comptes arrêtés le 31 décembre dernier se soldent par un bénéfice net de 1.744.504 francs y compris le report de l'an dernier.

Le Conseil d'administration a décidé d'affecter une somme de 750.000 à la réserve de prévoyance et de répartir un dividende de 18 % soit 45 francs par action.

Nous ne pouvons qu'adresser nos plus vives félicitations à notre ami M. J. Besis, chevalier civique de la Banque de Tunisie à M. Frassetto et à leurs dévoués collaborateurs.

### A LA MUNICIPALITE

C'est à M. Ahrbar, conseiller municipal, qu'est échu l'honneur de remplacer le regretté M. Chabert à la vice-présidence de la municipalité.

Etant donnée l'importance de jour en jour croissante des affaires municipales il nous pa-

satisfaction complète, pleine et entière.

Connaissant son dévouement aux intérêts de l'infortunée cité, nul doute qu'elle ne fasse tout ce qui sera en son pouvoir pour l'obtention du bienheureux décret présidentiel dans un délai aussi court que possible... surtout si les autres Chambres — et pourquoi non ? — lui apportent leur concours car en définitive tout le pays profiterait de la zone franche accordée à Bizerte.

Alors, que chacun fasse son devoir, et le succès est au bout, pour le plus grand profit de la Tunisie. L. de P.

N. B.— Cet article était déjà composé lorsque nous avons appris la visite de la délégation parlementaire venue tous exprès pour Bizerte alors le succès est bien près de couronner les efforts tentés en vue de la zone franche de Bizerte.

### La légion d'honneur aux méritants

Combien il est regrettable que la proposition de notre ami, M. Emile Morinaud, tendant à octroyer un contingent de dix croix de la légion d'honneur à la Tunisie et dix autres au Maroc, comme en Algérie, pour chacun des trois départements, reste accrochée au sénat.

On aurait pu ainsi récompenser bien des braves gens qui ont rendu des services que le gouvernement ne récompense pas comme il devrait le faire faute de disposer, peut-être, d'un nombre de croix suffisant.

Nous parlions, dans notre dernier numéro, de la croix de la légion d'honneur que réclament sans se lasser, depuis des ans et des ans, pour Ferdinand Huard, les quatre mille mutualistes et la multitude de ses amis.

Il y a aussi des chefs de maison qui méritent amplement cette haute distinction qui est octroyée par trop parcimonieusement en Tunisie, si parcimonieusement qu'on compterait sur les doigts ceux qui l'ont obtenue depuis le protectorat sans avoir affronté des collèges électoraux pour y briquer un mandat.

Parmi tant d'autres, l'homme qui, depuis 40 ans en Tunisie et trente-cinq dirige le plus important magasin de détail de la Tunisie, dont il a fait une des principales maisons de l'Afrique du Nord, nous avons nommé l'honorable M. Colombe, ne devrait-il pas avoir depuis longtemps la légion d'honneur ?

Au début du protectorat il y avait en face du Magasin général, grand pour l'époque, mais combien modeste à côté de ce qu'il est aujourd'hui, un bazar italien très achalandé, foyer d'intrigues contre le protectorat, qui dut disparaître devant la concurrence du Magasin général français.

Et cette seule considération aurait dû valoir le ruban rouge à son auteur car c'était un moyen élégant de supprimer un gêneur qui, depuis, nous le reconnaissons franchement, fit amende honorable et reconnut les bienfaits du protectorat français. Mais il nous avait donné passablement de fil à retordre.

M. le Résident général ignore ces détails et bien d'autres et personne de son entourage habituel n'est à même de le renseigner car il les ignore lui-même, il n'y a plus de « vieux fonctionnaires » ni à la résidence générale ni au dar el bey où tout convergeait autrefois.

rait que deux vice-présidents pour une ville de plus de 200.000 habitants, c'est beaucoup de besogne pour eux ; il est vrai qu'il y a aujourd'hui à la présidence et au cheik-el-Medina un homme énergique, actif, rempli de dévouement qui s'acquitte de sa haute charge à la louange de ses administrés.

Il va et vient, scrute, regarde, compare les prix et ne craint pas d'user du tramway pour aller plus vite sans attirer l'attention.

Jamais Tunis n'avait eu encore un président pareil aussi ne peut-on que féliciter le gouvernement d'avoir choisi si Chadli et Okby.

**LE CONCOURS D'EMBALLAGE**

Nous nous associons à nos confrères pour féliciter M. du Halgout, inspecteur commercial à la Cie fermière des chemins de fer qui a organisé le concours d'emballage qui a vivement intéressé le public en général et particulièrement le monde de la culture maraîchère et fruitière.

Cette manifestation est le prélude d'autres aussi intéressantes car la Tunisie lorsqu'elle aura de l'eau à sa disposition suivra l'exemple de l'Algérie et du Maroc qui nous a devancés dans la culture des primeurs parce qu'il est riche en rivières alimentées par la fonte des neiges de l'Atlas.

**L'EXODE DES CAMPAGNES**

On abandonne les campagnes, on délaisse la terre qui est la source vitale de toute l'activité. La ville attire par son sourire ensorceleur, elle fascine de toutes ses tentations. Qu'on y prenne garde ! celle-ci réserve un enfer dont on ne s'était pas imaginé. Certes, la sueur est dure aux travaux des sillons, mais à la ville la sueur qui coule sur les fronts est souvent celle de l'agonie solitaire au milieu des grouillements de la cité.

A cette bonne vie saine, paisible, douce et reposante des champs, on préfère celle trépidante enfiévrée, artificielle de la grande ville. Les années de campagne comptent double, dit-on, et on ne veut pas vieillir trop vite.

On abandonne le travail sain du plein air pour l'usine, pour la vie sédentaire où l'atmosphère est corrompue, empoisonnée, celle-ci vous use et vous vieillit bien plus rapidement.

Il faut repeupler la terre aux dépens de la rue, gréver l'impôt des villes, dégrèver les champs, avoir moins de bourgeois et plus de paysans, voilà le salut.

F. DREVON  
**NECROLOGIE**

Nous avons appris avec peine le décès de Mme Carles (Des genettes) qui met en deuil l'honorable et sympathique M. Antonin du Beaufret, directeur adjoint de la Cie fermière des chemins de fer tunisiens et sa famille.

Nous leur adressons nos sincères condoléances.

**ANIS BERGER**  
Apéritif anisé  
Ets Claude Berger et Cie. — Marseille

**Chemins de fer**  
de Paris à Lyon et à la Méditerranée  
Pour visiter  
l'Avallonnais et le Morvan

Le moyen le plus pratique et à la fois le plus économique pour visiter toutes les curiosités que recèle l'admirable région de l'Avallonnais et du Morvan, c'est d'en parcourir les routes en automobile.

Les autocars P.L.M., qui sillonnent cette région du 10 avril au 30 septembre, offrent, à cet égard, aux touristes toutes les commodités désirables : confort, régularité des horaires et choix judicieux des itinéraires.

Les mardi, jeudi et dimanche, du 10 au 24 avril, les jeudi et dimanche du 25 avril au 30 juin, des voitures partent le matin d'Avallon et y reviennent le soir même en passant par Quarré-les-Tombes, La Pierre-qui-Vire, Gouloux, Le Lac des Settons, Montsauche, Lormes, le château de Chastellus, Pierre-Perthuis, Saint-Père, Vézelay et Sermizelles.

On 2 juillet au 30 septembre, ce circuit sera remplacé par deux autres, qui partiront également d'Avallon, l'un pour la visite de l'Avallonnais, l'autre pour celle du Morvan. Le premier aura lieu tous les jours et permettra de visiter la Pierre-qui-vire, Quarré-les-Tombes, Chastellus, Pierre-Perthuis, Saint-Père, Vézelay et Arcy-sur-Cure. L'autre sera effectué le mardi, jeudi et dimanche pendant les mois de juillet et de septembre ; tous les jours en août, et passera par Meluzien, Quarré-les-Tombes, la Roche du Chien, Gouloux, Montsauche, le Lac des Settons, Château-Chinon, Lormes et Chastellus.

**REGENCE DE TUNIS**  
Direction Générale de l'Agriculture  
du Commerce et de la Colonisation  
**Direction des Domaines  
et de la Colonisation**

Le Lundi 20 juin 1927 à 10 heures du matin, dans les bureaux de la Direction Générale de l'Agriculture, 76 bis, Boulevard Bab Benat, à Tunis, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, de la propriété ci-après :

Lot N° 7 de Khang Mourou, situé dans le Contrôle Civil de Medjed-el-Bab.

Cette propriété a une superficie de cent quatre hectares (104 ha). Elle comprend une construction de bois couverte en tuiles et pouvant servir d'habitation provisoire, un puits avec aérateur et pompe, un bâtiment inachevé à usage d'habitation dont les murs sont élevés à un mètre environ au-dessus du sol.

Mise à prix : 175.000 francs.

Les personnes désirant participer aux enchères devront déposer dans les bureaux de la Direction des Domaines et de la Colonisation une demande d'admission aux enchères cinq jours au moins avant la date fixée pour l'adjudication.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Direction Générale de l'Agriculture (Direction des Domaines et de la Colonisation).

**DEMANDEZ PARTOUT**  
**le Rhum Chauvet**  
Agent Dépositaire : J. CURTELIN fils  
19 rue du Maroc, Tunis. Tél. 0,95

Artificiers — PAONESSA, père et fils, rue de Bretagne - Tunis.

**Administration des Habous**  
AVIS

UNE MAISON, relevant de la fondation des habous des lieux saints, sise rue Krikèche, impasse du voyageur, N° 1 quartier de Bab el Djazira à Tunis.

Mise à prix : mille cent quatre-vingts francs par an, ci francs . . . . . 1180

UNE BOUTIQUE, relevant de la fondation habous de l'oratoire de Sidi Soltane, sise rue du Pont N° 24 à Tunis.

Mise à prix : cent quatre-vingts francs par an, ci francs . . . . . 180

Pour visiter les immeubles s'adresser à si Mahmoud Dinguezli, chaouch à l'Administration des habous.

La Djemaia donne avis au public que le JEUDI DIX-SEPT MAI à neuf heures du matin il sera procédé par voie d'enchères publiques, au siège de son administration, 55 Rue de l'Eglise à Tunis, à l'adjudication pour la constitution en enzel des immeubles ci-dessus désignés.

Pour de plus amples renseignements l'on est prié de s'adresser au bureau foncier N° 28 à l'Administration des habous.

Le Président des Habous,  
Mohamed Salah Baccouche.

**Pianos**  
**ERARD,**  
**PLEYEL &**  
**HOFMANN**  
les trois marques mondiales

**J. & A. Bembaron**  
5, Rue Es-Sadikia TUNIS

N. B. - Etant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défiant toute concurrence

BREVET TUNISIEN N° 3277

La Société : Continental Can Company Inc. New-York, propriétaire du brevet Tunisien d'invention N° 3277, du 20 Juillet 1925 relatif à « Réceptif métallique perforé à couvercle étanche à emboîtement » désire entrer en relations avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation du dit brevet.

Pour offres ou renseignements, s'adresser à Monsieur Raymond Valensi Ingénieur à Tunis, 20 Rue de Russie.

**Korbous**

**NOUVELLE GERANCE M. J. TUOR**  
**GRAND HOTEL DES THERMES**  
Repas : 20 francs ( sans vin )  
Pension complète : depuis 48 francs  
**HOTEL DES SOURCES**  
Repas 14 francs ( sans vin )  
Pension complète : depuis 32 francs

**SPLENDID-HOTEL**  
**TUNIS**

Ouvert en 1927  
Téléphone dans toutes les chambres avec la poste.

**ASCENSEUR**  
Chambres avec salle de bains  
Eau courante partout - Chauffage central

**GRAND HOTEL ET HOTEL DE GENÈVE**  
**Hôtel Eymon**  
Soutie du Zéphyr - Marsa Plage

I. EYMON & Cie, Propriétaires.

**COMBATTEZ LE**  
**PALUDISME**  
et ses conséquences

Anémie, faiblesse, manque d'appétit, etc. par **L'AMALARIOL**

L'AMALARIOL, pris 3 raisons de 2 à 4 pilules par jour, est aussi un **PREVENTIF DE LA MALARIA** et un **EXCELLENT FORTIFIANT**.

Prix du flacon de 45 pilules 49 fr. 60  
En vente dans toutes Pharmacies  
Gros : JASMA, Tunis

**Raymond Valensi**  
INGÉNIEUR ARCHITECTE

22, rue de Russie — TUNIS  
Dépôt de Machines Agricoles  
41, Rue Al-Djazira

**Administration des Habous**  
AVIS

L'Administration des Habous à l'honneur d'informer les fournisseurs intéressés qu'elle a besoin de la fourniture de TOIS MILLE KILOGRAMMES DE PATES ALIMENTAIRES destinées à la Tekin pour le restant de l'année 1927.

Cette quantité sera fournie par CENT KILOGRAMMES sur la demande de la Djemaia.

Les appels d'offre, sous pli cacheté, seront acceptés jusqu'au 14 COURANT INCLUS et leur ouverture aura lieu le 16 COURANT à dix heures du matin.

Le Président des Habous,  
Mohamed Salah Baccouche.

**PHARMACIE BLOCH**  
4, Avenue de France, et rue Al-Djazira  
**BLOCH Léon Fils**  
Pharmacien de 1re classe  
de l'Université de Montpellier  
Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger  
Téléphone 553

Le lait **BERNA** est le plus concentré riche suisse en crème

C'est le plus cher mais le meilleur  
Dépositaires : 3 rue des Belges — Tunis

**Maisons recommandées**

**TUNISIA-PALACE 1er ordre**, au centre de Tunis près des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres, cuisine réputée à prix fixe et à la carte, ascenseur

Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la toilette pour Hommes — M.A. Comby, 5 et la rue d'Angleterre et 17, rue d'Italie en face de la Poste — Tunis

Grande fabrique d'espadrilles Ripoll, Mon-Gtero et Garcia. — Téléph. 24.17 - 1 R, Al-Djazira - Tunis - Gros demi-gros détail.

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit G » Paris, avenue de France - Tunis — Brames et Cie, pp. 105.

Pharmacie Scenama diplômée de la Faculté de Médecine de Montpellier, 53, rue des Maltais - Tunis — Maison Française.

Grand Hôtel de France — Premier ordre — L. de Lacroix, propriétaire — Soussé (Tunisie).

**PRODUITS ALIMENTAIRES** et bonnes colportables — **Boccaro et Nizard** — Gros Demi-Gros — Expédition à l'Intérieur — 1, Rue Léon-Roches - Tunis.

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Guénot — Ire Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun - Tunis.

**JAMAIS** rien ne vaudra **MAUD** l'Eau et la Poudre de riz.

Madame Maud Enver - Hyères (Var)

Importation - Exportation de tous produits — Mohamed Ellanti, négociant rue de France Soussé - Tunisie — Adresse télégr. : Mohamed Ellanti — Soussé.

Merisier Parisienne. — Jacques Bismuth — Av. de France - Tunis. — Hautes nouveautés. — Seul Dépôt des gants « Perrin », parapluies « Revel » et parfumerie « Aryse Fournitures complètes pour couturiers.

**Comptoir Général de matériaux**  
Batiment, Industrie, Agriculture, Entrepris

**ELLAMTI & TUBIANA**  
SOUSSÉ (TUNISIE) Téléph.

Télégramme : Antar

Chaux, Ciments, Plâtres de toutes qualités

Carreaux en Ciment, Faïence et Vernis  
Tuiles et Briques

Fers, tôles, Acier, Métallurgie Générale  
Bois de Construction et d'Ebénisterie

Verres à vitres en tous genres  
Instruments de Pesage

Fournitures Générales d'Usines

**Demandez partout les**  
**apéritifs Licari**

Vous trouverez, tous les jours, la documentation photographique la plus complète et la plus variée dans

**EXCELSIOR**

GRAND ILLUSTRÉ QUOTIDIEN à 30 centimes  
Le plus moderne des journaux

Abonnements à EXCELSIOR  
Tris mois 25 frs 48 frs 95 frs  
Colocés . . . . . 25 frs 48 frs 95 frs

LA PAGE DE MODES  
LA PAGE DE T. S. F.  
LA PAGE DES SPORTS

Tous les jours dans  
**EXCELSIOR**

un minimum de 30 photographies sur les derniers événements du monde entier.

Spécimen franco sur demande. - En s'abonnant 20, rue d'Enghien, Paris, par mandat ou chèque postal (Compte n° 5970), demandez la liste et les spécimens des Primes gratuites fort intéressantes.

**ACCUMULATEUR FULMEN**

Supérieur au meilleur. Comptoir Général des Produits Lubrifiants  
11, avenue Jules-Ferry - Tunis.  
Téléphone 6 - 68.

**Comptoir National d'Escompte Paris**

Société anonyme au capital de 250 millions de francs entièrement versés

AGENCES DE TUNISIE :  
**TUNIS - BIZERTE - MATEUR-SFAX**  
**SOUSSE-MONASTIR**

Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)

**Escompte et recouvrements**  
Toutes opérations de Banque, de Bourse et de Change.  
Location de compartiments de **COFFRES - FORTS**

DÉPOT DE COLIS

**VÊTEMENTS**  
**J. BELL**  
5, Rue d'Italie, TUNIS

Un complet signé **J. BELL** est une merveille d'élégance. Le meilleur marché de tout TUNIS

Imprimerie de la Renaissance, 11 rue Algérienne - Tunis  
Gérant : E. LUMBROSO

**AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES LA NATIONALE**

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle

« LA NATIONALE VIE », dont la production pour 1921 est de 227.920.049 fr., se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant la Compagnie venant immédiatement après elle de 37.720.049 francs.

SIEGE SOCIAL : 2, Rue Nilet-Will et 17, Rue Laffite - Paris

S'adresser pour tous renseignements chez M. J. O. FELICLI, 4, Avenue de France - Tunis - Téléphone 4.79

Agent Général et Inspecteur de la Cie

**c<sup>ie</sup> Générale Transatlantique**  
Services Maritimes de la Méditerranée

AGENCE DE TUNIS

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia. Départs de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 heures du soir. — Départs de Bizerte pour Marseille les Mardis à 17 h.

**Chaux Hydraulique et Ciments**  
**PAUL POTIN**

DÉPOT : Rue de Turquie (Port)  
BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia  
Téph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 réseau d'Hammam-Lif

**Banque Franco-Tunisienne**  
de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 6 mois et SIX pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

**C<sup>IE</sup> DE NAVIGATION MIXTE**  
Cie Touache - Paquebots - Poste Français

Imm. au trib. de comm. de Lyon n° B 1624

AGENCE DE TUNIS

Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille

Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger.

L'Agent principal : Casimir PÉDELUPÉ.

**G<sup>DE</sup> DISTILLERIE TUNISIENNE**  
**G. & E. LICARI**  
USINE À VAPEUR

Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix - Vins en gros

**Spécialité d'Amer et de Fernet Licari**

Récompensés à plusieurs expositions et concours. Médaille d'or. Exposition Universelle de Paris 1900, Médaille vermeille, au Concours Paris 1900

**Aux Armes & Munitions de France**

Spécialité de Fusils à baguette, à percussion Centrale et à Hammerless

Choix de Révolvers et Pistolets automatiques

Vente de Poudre de l'Etat

**TAIEB ELLAMTI - SOUSSE**  
Téléphone 80 = Télég. TAIEB ELLAMTI - Soussé

**- RESTAURANT DU JAPON -**

G. FIORINI, Propriétaire  
— 7, Rue Amilcar — TUNIS —

Service à la Carte — Repas sur commande — Vraie Cuisine italienne — Spécialité de Ravioli et Cassate — Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

**Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite**  
Procédés et brevets A. NOBEL

**PELLET César, Agent**  
DEPOSITAIRE A TUNIS : 3, Rue de Vesoul, 3  
Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de mines 3 tissus goud round. Télég. 1.39 - Adresse Télég. : PELLET - Tunis

L'Huile qui graisse le plus  
**« Vacuum Mobiloil »**

Marque « GARGOYLE »  
**Maison A. MODIGLIANI**  
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie  
5, Rue Saint-Charles — TUNIS

Télég. Import-Tunis Téléphone : 0.74

**Société Générale**

POUR FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE

Société Anonyme fondée en 1864 au Capital : 500.000.000

Siège Social à Paris : 29, Boulevard Haussmann

Agence de TUNIS, Placé de Rome

Principales opérations

Comptes de dépôts de fonds et comptes courants-intérêts

Escompte et encaissement d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrance de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Gardé de titres — Paiement de coupons — Virements télégraphiques — Lettres de crédit circulaires en francs et en monnaies étrangères. — Change de monnaie.

Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger

**Office Français Immobilier et Commercial**

« Assurances »  
(21<sup>ème</sup> ANNEE)  
28, Rue d'Italie - TUNIS — Téléph. 18.96

**Vous** qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc. et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à l'«OFFICE FRANÇAIS».

**rien à payer** si la vente n'est pas conclue par l'entremise de l'Office.

L'«OFFICE» se charge aussi de prêts hypothécaires, placement de capitaux, immatriculations, expertises amiables, acte sous-seing privé, formalités pour permis de recherche et de mines assurances toutes branches.

Nos «PETITES ANNONCES» rue d'Italie, sont toute l'année **gratuites**.

**Machines Agricoles**  
**R. WALLUT & C<sup>ie</sup>**

Société Anonyme au capital de 40 Millions de francs entièrement versés

TUNIS - 99, Rue de Portugal - TUNIS

Collection la plus complète de machines pour l'Agriculture

Catalogues et renseignements franco sur demande

Adresse télégraphique : Wallut-TUNIS — Tél. 1.74

**Banque de Tunisie**

Société anonyme au Capital de 8.000.000 de francs

Siège Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia

Succursales à BIZERTE, SOUSSE et SFAX

Emission de chèques et lettres de crédits — Change de monnaies — Gardé de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque.

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

**MATERIAUX DE CONSTRUCTION**  
**B. BISMUTH**  
Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie

Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire

Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisées

Fil de fer à fourrage 13-14-15

BUREAUX : 8, Rue Es-Sadikia, Tunis

Entrepôt : Rue de Portugal prolongée